Ministère de l'Equipement , des Transports
et du Logement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS DU BASSIN CHAMBERIEN (P.P.R.I. approuvé après enquête)

DOSSIER A :

DOCUMENTS REGLEMENTAIRES DU P.P.R. INONDATION

III B - Cotes de références :

Planche B2 au 1/5000

Direction Départementale de l'Equipement de la Savoie

Service de l'Habitat et de l'Environnement / TE

1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY - B.P. 1105

Tél:04 79 71 75 75 Fax:04 79 71 72 20

Edition : Juin 1999

LEGENDE :

Préambule : Ce plan a pour objet de fournir **les cotes de référence** (c'est à dire le niveau atteint par la crue de référence) nécessaires au maître d'ouvrage pour déterminer le niveau plancher minimum à respecter, se reporter au règlement.

- Enveloppe des zones où s'appliquent les cotes de référence
- Profil en travers ou limite de secteurs
- 235,23 — Cote de référence applicable au profil en travers (entre 2 profils en travers , nécessité d'interpolation linéaire)
- 235,23 / TN + 1,00m — Cote de référence applicable au plan d'eau de tout le secteur
- Limites de communes

TABLEAU D'ASSEMBLAGE